



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 14857

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur le nouveau dispositif d'encadrement de proximité. En effet, une note récente du ministère fait état de la création de 16 000 postes d'assistants d'éducation pour la prochaine rentrée 2003. Aussi, souhaiterait-il savoir combien de postes sont prévus pour La Réunion, sachant que, contrairement à la métropole, le nombre d'élèves et d'étudiants est en constante progression.

Texte de la réponse

Le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche pourra effectuer un recrutement de 16 000 assistants d'éducation à compter de septembre 2003. Pour sa part, l'académie de la Réunion bénéficie d'une dotation de 416 équivalents temps plein (ETP) d'assistants d'éducation (premier et second degrés). Ces recrutements permettront de couvrir les fonctions essentielles actuellement assurées par les MI-SE et les aides-éducateurs (notamment l'aide aux élèves handicapés, la surveillance, la maintenance informatique).

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14857

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2003, page 2166

Réponse publiée le : 30 juin 2003, page 5230